



BILAN DE LA MANDATURE 2015-2021 DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES

12 mai 2022

Le conseil national des villes (CNV) est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville.

Le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les documents, rapports et textes officiels](#) > [Avis du Conseil national des villes](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://www.professionbanlieue.org/Bilan-de-la-mandature-2015-2021-du-Conseil-national-des-villes>